

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 1er février 2024
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 18

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 07/02/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/02/2024 (accusé de réception du 07/02/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Cours de l'Ecole du Louvre à Quimper - Session 2023-2024

Il est proposé de signer une convention entre la commune de Quimper et l'Ecole du Louvre pour prendre en charge les frais d'un cycle de cinq conférences, estimé à 2 360 euros.

Depuis la rentrée de septembre 2005, le musée des Beaux-Arts organise, dans le cadre des cours déconcentrés de l'Ecole du Louvre, des cycles de conférences sur l'histoire de l'art.

Une nouvelle session est prévue durant l'année scolaire 2023-2024. Elle se tiendra dans la salle du Jet du Chapeau Rouge pour permettre l'accueil d'environ 140 personnes par séance.

La ville et le musée prennent en charge l'organisation des inscriptions, le dîner et l'hébergement des conférenciers, ainsi que la communication, pour un coût estimé à 800 euros pour un cycle de cinq jours. Par ailleurs la ville prend en charge le coût de la location de la salle du Chapeau Rouge pour un montant de 1 560 euros.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à signer la convention spécifiant les conditions de la collaboration entre les deux établissements.